

29 novembre 2018 : Test des sirènes d'alerte à la population

Neuf usines de l'agglomération de Montréal feront retentir leur sirène d'alerte à la population à compter de 14 h

À partir de 14 h, le 29 novembre, neuf usines situées sur le territoire de l'agglomération de Montréal utilisant des matières dangereuses actionneront, une à la suite de l'autre, leur sirène d'alerte à la population dans le cadre d'un test coordonné par le Centre de sécurité civile de Montréal. Cet exercice permettra de vérifier le bon fonctionnement des équipements en place et le niveau de préparation de l'ensemble des intervenants en mesures d'urgence. Il est aussi l'occasion tout indiquée pour rappeler aux citoyens les actions à poser advenant un réel accident industriel majeur.

La sirène crie : tout le monde à l'abri!

Les sirènes d'alerte ont pour but d'aviser les personnes se trouvant à l'extérieur de se mettre rapidement à l'abri si une fuite de produit toxique survient. Les principales consignes à respecter en cas de fuite toxique sont : entrez rapidement dans le bâtiment le plus près; fermez les portes et les fenêtres ainsi que la ventilation; n'allez pas chercher les enfants à l'école afin de ne pas vous ou les mettre en danger; et évitez d'engorger inutilement les lignes téléphoniques. Advenant une fuite réelle, le respect de ces consignes contribuera à assurer la sécurité de tous et facilitera grandement le travail des premiers intervenants.

Le test en bref

Une sirène d'alerte sera entendue dans les zones d'exposition des usines concernées, soit dans certains secteurs des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, d'Anjou, de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Lachine, de LaSalle, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de Saint-Laurent, de Saint-Léonard, du Sud-Ouest et de Ville-Marie, ainsi que des villes de Côte Saint-Luc, Montréal-Est, Montréal-Ouest et Mont-Royal. Les arrondissements et villes concernés ont procédé à l'envoi d'un avis aux résidents afin d'informer les citoyens susceptibles d'entendre la sirène retentir. L'avis est accompagné d'un dépliant d'information.

Quand : Le mardi 29 novembre 2018, entre 14 h et 15 h

Quoi : Test de sirènes de trois (3) minutes pour chacune des usines

Pour visualiser la carte des secteurs touchés ou pour de plus amples renseignements sur le test de sirènes d'alerte à la population, visitez ville.montréal.qc.ca/csc.